



L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie souligne la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

OTTAWA (Le 7 décembre 2015) Hier se tenait la 26^e Journée nationale annuelle de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes au Canada. Introduite par le Parlement en 1991, cette journée vise à rappeler les vies perdues lors de la fusillade de 14 femmes en 1989, à l'École polytechnique de Montréal, un attentat empreint de violence sexiste. Hier, des veillées aux chandelles, des services commémoratifs et une foule d'autres événements se sont tenus partout au pays.

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) souligne cette journée importante pour améliorer à l'échelle nationale la sensibilisation à la violence faite aux femmes.

« Chaque année, l'ACCP consacre cette journée à rendre hommage aux femmes tuées le 6 décembre 1989, ainsi qu'à mettre en lumière celles qui vivent actuellement de la violence dans leurs vies et à leur offrir des ressources pour s'en sortir, explique Natasha Caverley, présidente de l'ACCP. Aujourd'hui, nous unissons nos voix pour dénoncer toutes les formes de violence faites aux femmes. »

Les services de counseling et de psychothérapie peuvent offrir un contexte sûr et aidant pour parler de la situation, pour contribuer à l'amélioration de la sécurité, en élaborant un plan de protection et en orientant les personnes vers les ressources communautaires appropriées, grâce à des interventions d'orientation, de défense des droits et de coordination.

« Les conseillers, conseillères et psychothérapeutes de notre association peuvent contribuer à combler les besoins affectifs et à relever les défis institutionnels que vivent les femmes et les enfants aux prises avec la violence familiale, d'ajouter M^{me} Caverley. En tant que conseillers et psychothérapeutes, nous devons nous assurer que les personnes qui subissent la violence faite aux femmes ou qui en sont témoins sachent comment obtenir de l'aide et garantir leur sécurité. Nous devons aussi inciter les personnes qui ont eu recours à de la violence à l'endroit des femmes à demander de l'aide pour changer de comportement. »

Selon Statistique Canada, la moitié des femmes canadiennes ont vécu au moins un incident de violence physique ou sexuelle. Bien que les programmes de prévention de la violence aient des effets positifs sur la réduction des taux de violence, il reste que la violence faite aux femmes constitue encore un problème très grave.

Les victimes de violence et les personnes qui en sont témoins éprouvent souvent des symptômes d'état de stress post-traumatique (ESPT), notamment de la peur, de l'anxiété, de l'irritabilité, de la difficulté à se concentrer, des souvenirs envahissants des scènes de maltraitance, des accès de colère et de l'hyperexcitation. Parfois, ces émotions s'accompagnent de malaises physiques inexplicables, comme de la douleur et des maux.

L'ACCP encourage fortement toute personne qui subit des menaces, de la violence conjugale ou de la maltraitance, ou bien qui connaît quelqu'un qui a fait mention de problèmes de sécurité personnels, à rechercher de l'aide immédiate. Parlez-en à un ami de confiance, composez le 911 ou communiquez avec un centre de crise, avec la police ou un établissement de soins de santé de votre localité. Ne restez pas silencieux.

Pour obtenir de l'aide thérapeutique, rendez-vous au www.ccpa-accp.ca, où vous pourrez trouver un Conseiller(ère) canadien certifié dans votre région. Les gens du public peuvent obtenir des renseignements clairs et fiables au sujet de la profession du counseling et de la psychothérapie en visitant le site grand public de l'ACCP <http://talkingcanhelp.ca/fr/>.

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, des possibilités de certification et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'un contact direct avec des collègues professionnels et avec des groupes de spécialité. L'ACCP fait la promotion de la profession et de ses contributions à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens. Pour en savoir plus au sujet de la profession de counseling et de psychothérapie, veuillez visiter le www.ccpa-accp.ca ou le www.talkingcanhelp.ca/fr/.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec : Emily Reid; bureau : (613) 233-8906; Cell. : (613) 796-4708, ccpa@impactcanada.com